

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1984 B 00601

Numéro SIREN : 306 138 900

Nom ou dénomination : DECATHLON

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2018 sous le numéro de dépôt 9172

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLÉ

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

AEQUITAS AUDIT

149 rue du 11 Novembre

BP 30215

59503 Douai Cedex

RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : DECATHLON

Numéro RCS : 306 138 900

Forme Juridique : Société anonyme

Numéro Gestion : 1984B00601

Adresse : 4 boulevard de Mons
59650 Villeneuve-d Ascq

Numéro du Dépôt : 2018R009172 (2018 20044) Date du dépôt : 12/06/2018

1 - Type d'acte : Rapport du commissaire à la transformation

SA en SOCIETE EUROPEENNE

Date de l'acte : 08/06/2018

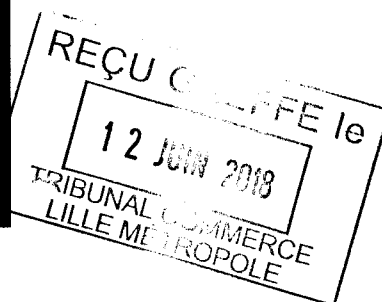
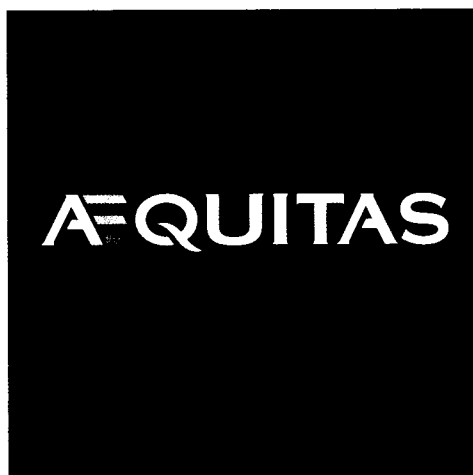
Délivré à Lille Métropole le 12 juin 2018

Le Greffier,



12 JUIN 2018

20182009112



DECATHLON

Société Anonyme au capital de 10 450 000 €

R.C.S. LILLE METROPOLE 306 138 900

Siège social :

4 boulevard de Mons

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Rapport du Commissaire à la transformation sur la transformation de la société DECATHLON Société Anonyme en Société Européenne

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattachée à la Compagnie Régionale de DOUAI

ASSOCIES GERANTS

Jean-François DARROUSEZ
Arnaud DHAUSSY
Marc DUBOIS
Benoît VANDERSCHULDEN

ASSOCIÉS

Hervé JOORIS
Christophe LEWANDOWSKI
Ingrid SIKORSKI

AEQUITAS AUDIT

9 rue Delesalle
P.A. du Pré Catelan
59110 LA MADELEINE LEZ LILLE

Tél. 03.20.74.64.40
Fax 03.27.97.75.43
Courriel : audit@aequitas.fr

SARL au capital de 619 260 € – RCS LILLE METROPOLE B 046 350 088

www.aequitas.fr

Pour le
DÉVELOPPEMENT DURABLE
de votre entreprise®

absoluce



Jean-François DARROUSEZ
Arnaud DHAUSSY
Marc DUBOIS
Benoît VANDERSCHelden

Hervé JOORIS
Christophe LEWANDOWSKI
Ingrid SIKORSKI

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattachée à la CRCC de Douai

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ DECATHLON SOCIÉTÉ ANONYME EN SOCIÉTÉ EUROPÉENNE

A l'Assemblée Générale mixte des actionnaires de DECATHLON SA,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée par Ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Lille Métropole en date du 1^{er} septembre 2017, concernant la transformation de la société DECATHLON SA en Société Européenne, en application des dispositions des articles 2, §4 et 37 du Règlement (CE) n°2157/2001 du Conseil en date du 8 octobre 2001 relatif au statut de la Société Européenne et de l'article L.225-245-1 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport en vue de nous prononcer sur le fait que la société dispose d'actifs nets au moins équivalents au capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

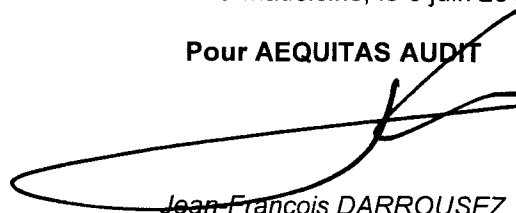
Nous rappelons que le présent rapport fait suite à un premier rapport sur la transformation de DECATHLON Société Anonyme en Société Européenne que nous avons délivré en date du 30 novembre 2017. L'opération de transformation n'ayant finalement pas été présentée au vote de votre assemblée générale avant le 31 décembre 2017, nous avons établi le présent rapport afin de compléter les diligences alors effectuées, de nouvelles diligences intégrant la situation comptable arrêtée au 31 décembre 2017.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier que la société dispose d'actifs nets au moins équivalents au capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels au 31 décembre 2017, arrêtés par votre Conseil d'Administration en date du 30 janvier 2018, et la date du présent rapport. Nous précisons que, à la date de notre rapport, ces comptes annuels n'ont pas encore été approuvés par votre assemblée générale.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que la société dispose d'actifs nets au moins équivalents au capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

Fait à La Madeleine, le 8 juin 2018

Pour AEQUITAS AUDIT


Jean-François DARROUSEZ
Commissaire aux Comptes

